

Edito

Ridicule, désolant, affligeant, disproportionné... les adjectifs ne manquent pas pour qualifier le traitement par la presse le semaine passée du non événement constitué par la claque envoyée par Joey Starr à Gilles Verdez, chroniqueur dans l'émission Touche pas à mon poste. Voulant faire un sketch pour amuser la galerie, le chroniqueur est en effet allé titillé le rappeur qui n'a pas apprécié et lui a fait savoir par un geste totalement déplacé. L'un qui tente de faire de l'humour sans succès, l'autre qui réagit violemment sans raison. Cela aurait pu en rester là. Les deux hommes auraient pu s'expliquer hors caméra. Mais non, la gifle a affolé le PAF et les médias nationaux se sont de nouveau surpassés dans le grotesque. Les images sont passées sur toutes les chaînes et la non-information a été reprise par RTL, Europe 1, l'Express, Le Point, Le Nouvel Observateur... Pour ne parler que des médias dits "sérieux" et dont on attend franchement autre chose dans le traitement de l'actualité. Ou comment faire d'un incident de plateau, d'une dispute de cour de récréation, un événement qui a occupé quasiment autant de place dans nos médias que... la mort du chanteur Prince. Non, vous ne rêvez pas... Et le pire c'est que ça a duré plusieurs jours : Joey Starr allait-il présenter des excuses ? Cyril Hanouna, qui dirige la chaîne D8 (ah non ? Ah bon....) allait-il mettre à exécution sa menace d'annuler son émission du lendemain... Le suspens, insoutenable était à son comble... Si ces règlements de compte puérils ne prenaient pas le place de vraies informations dignes de ce nom dans nos médias, ça serait franchement risible... Mais là c'est plutôt consternant. Et désolant pour la presse en général. Mais après tout on a les médias qu'on mérite...

Emploi : On attend et ça fait long !



Dans toutes les conversations en famille, au café, à l'occasion d'activités associatives, au travail..., le sujet qui revient en boucle c'est l'emploi.

Pour en trouver un, pour conserver le sien, pour espérer enfin une opportunité pour les enfants.

Des conversations qui souvent sont rudes. Pensez donc c'était et c'est toujours l'engagement numéro un de la majorité municipale qui prétendait qu'avec elle : le temps du chômage disparaîtrait, les grandes entreprises reviendraient...

Des discussions en forme de reproches, des débats autour du thème : on nous a menti.

Comment pourrait-il en être autrement sur un territoire où le taux de demandeurs d'emplois était en 2008 de 13%, alors qu'il atteint aujourd'hui les 17%.

Une situation plus grave qu'il n'y paraît puisque ne sont pas comptabilisés les formations, les stages, les salariés intégrés à un plan social... Si l'on ajoutait encore à cette réalité tous les contrats dits aidés (parce que financés par l'État), mais qui ne déboucheront pas sur un contrat à durée déterminée, alors le pourcentage de citoyens privés de la possibilité d'avoir un véritable emploi pour faire vivre leur famille dépasserait de loin les 22%.

Dans ce contexte, toutes les mesures possibles et imaginables doivent être prises pour préserver l'emploi existant, tous les projets qui peuvent être annoncés à un moment ou à un autre, prennent une importance considérable, génèrent des attentes plus que légitimes.

C'est le cas du chantier Port 2015, du futur Parc Héroïc Land, du projet de développement d'une énorme base

logistique sur la zone de Transmarck, des emplois annoncés par les différents organismes publics ou privés.

Et là, trop souvent l'enthousiasme est refroidi, pour ne pas dire plus. Que dire des combats qui doivent permettre de défendre l'emploi existant si ce n'est qu'ils accumulent plus de défaites que de victoires.

Encore très récemment, c'est la presse locale qui nous informait de la mise en redressement judiciaire, puis de la reprise des sociétés Desseilles et Co-dentelles. À la clé, une poursuite d'activité dont nous nous réjouissons, mais également de nombreux licenciements.

C'est encore la presse qui annonce que le chantier du port n'est pas suffisamment avancé, et que pour le gros des emplois ce sera 2017-2018 (si les grands groupes ne font pas appel en priorité à des salariés en provenance d'autres pays...). Que le projet de parc (pour lequel sont organisées des réunions publiques) n'en est pas encore à ce stade. Pas avant la fin 2017 (on attend toujours les financeurs qui doivent être annoncés depuis des mois). Et là concrètement ceux qui viennent avec leur CV en poche (parce qu'on leur fait croire que les emplois c'est... pour dans pas longtemps), disent ouvertement c'est : « du foutage de gueule ». D'autant qu'en assistant à la réunion d'information ils apprennent que pour les financements ce n'est pas pour tout de suite ! Là, les Calaisiens ne peuvent que s'interroger. Car ils savent bien que trouver presque 300 millions d'euros, ça n'a rien de

Suite p 2

Le dessin



A regarder

On ne peut que vous conseiller très fortement d'aller jeter un oeil, voire les deux, sur internet, sur les vidéos des conférences gesticulées de Franck Lepage. Un artiste qui est déjà venu à plusieurs reprises à Calais, au Channel, Scène nationale, gage de qualité s'il en est. Allez, au hasard, tapez "Incultures". C'est savoureux et très intelligent.

On le note

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au
194-196 Bd de l'égalité à Calais

Politique

Nouvelle attaque contre la démocratie

Alors que depuis quelques semaines déjà à l'instar de leurs homologues parisiens, des citoyens calaisiens se rassemblent dans le cadre du mouvement Nuit Debout, sans que cela n'ait généré (à notre connaissance) le moindre problème, voilà que la ville de Calais, sa majorité politique surtout, décide d'essayer d'interdire l'évolution du mouvement et par là même de porter un coup à la liberté d'expression, en interdisant tout simplement la possibilité de se rassembler. Pensez donc, voilà de dangereux subversifs qui voulaient diffuser (le week-end dernier) un film : « Merci Patron ! » (avec l'accord du réalisateur), gratuitement. Il n'aurait plus manqué qu'à la fin du film, on engage un débat sur la loi El KHOMRI et sur des mesures d'urgence à prendre : **augmenter le smic, taxer les profits des grandes entreprises, combattre la fraude fiscale, donner davantage de moyens aux services publics en prenant l'argent là où il se trouve...**

Alors le pouvoir municipal (et pas la ville : il serait étonnant que les Calaisiens frondeurs par nature défendent l'idée d'interdire de s'exprimer) se prenant pour le chevalier des intérêts du MEDEF a sorti un arrêté qui expliquait : « *tout rassemblement, débat, projection de film, initié par le collectif nuit debout, prévu à partir du samedi 23 avril.* » sera interdit.

Le premier adjoint de préciser : « *Toute manifestation de cet ordre doit être déclarée en sous-préfecture, ... le maire de Calais n'a pas été mis au courant. On ne sait rien... On ne peut pas laisser faire n'importe quoi n'importe comment...* »

Bon, c'est sûr que si l'on n'a pas envoyé de carton d'invitation à madame la Vice-présidente de la Région, Présidente de l'agglomération et Maire de Calais, ça la fiche mal.

Si ce n'était que cela, il aurait suffi au centurion Agius de prendre son courage d'élus à deux mains,

de rencontrer les organisateurs pour régler ce souci d'intendance et par la même occasion de balayer les éventuels problèmes techniques. Peut-être qu'alors la ville aurait offert les petits fours et une boisson rafraîchissante (les mêmes qu'aux bureaux et conseils municipaux).

Malheureusement il ne s'agit pas que de cela. L'arrêté va beaucoup plus loin.

Il interdit non seulement les manifestations (projections et débats), mais aussi tout rassemblement « *initié par le collectif non identifié Nuit Debout.* » Un écrit qui s'appuie sur un autre arrêté (pris il y a 3 ans) qui entendait interdire tout rassemblement pour sans doute éviter que les migrants ne se voient trop.

Dans l'arrêté (vieux de 3 ans), il est d'ailleurs écrit que la « *situation particulière de la ville de Calais (est) caractérisée par la présence massive et croissante de migrants vivant dans une situation précaire sur le territoire ainsi que la montée des tensions liées à cette présence entre ces différents groupuscules d'extrême droite et d'extrême gauche lors de manifestations sur Calais.* »

Ainsi au prétexte complètement fallacieux d'hypothétiques risques on veut contraindre les citoyens à se taire et à rester chez eux.

Peut-être que demain on proposera la dissolution des formations politiques, l'interdiction des syndicats... Il paraît qu'on a déjà connu cela par le passé.

Parce qu'à cette époque des femmes et des hommes ont su se lever pour que nous puissions aujourd'hui vivre libre, nous appelons chaque lecteur, chaque citoyen à s'associer au moins une fois à un rassemblement pour que cela change. De la même manière nous appelons à faire de la journée du 28 avril, une grande journée de revendication.

CONTRE LA LOI TRAVAIL GRANDE GRÈVE NATIONALE ce jeudi 29 avril rendez-vous à 10 h Place de la Nation à Calais

Soyons très nombreux

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En br

Une crèche à Calais Cœur de vie

Sur le coup on s'est dit qu'ils avaient un peu beaucoup picolé à *La Voix du Nord* pour reprendre un article de 2007. Mais à la lecture, on s'est aperçus qu'en fait il s'agissait d'un tout autre projet. Une initiative dont nous nous réjouissons puisqu'elle répond à un réel besoin et sera créatrice d'emplois.

Seule remarque désagréable de notre part (qui ne concerne pas le projet lui-même), il est vraiment dommage d'avoir dû attendre 8 ans pour qu'ouvre un équipement dont à l'époque nous disions : « *il doit être ouvert aux salariées de l'équipement et des commerces de proximités, permettre par une réelle souplesse aux clientes qui le souhaiteront de laisser leur ou leurs enfants en garderie. Un projet qui doit être un plus indéniable pour l'outil commercial.* »

Un investissement dont le coût aurait été réduit



par des subventions spécifiques de la caisse d'allocations familiales en direction des crèches d'entreprises.

Que l'actuelle majorité n'ait pas inventé le fil à couper le beurre, est ici clairement démontré. Pour l'heure nous souhaitons bon vent à la structure même si elle est privée (c'est un autre débat).

Suite de la p1

simple.

Concernant le transport et la logistique, on continue à affirmer que le Calaisis a de l'avenir. Une évidence, à condition qu'on ait des entreprises motrices sur le secteur d'activité qui décident d'investir. Et là encore ça traîne.

Enfin le grand quotidien régional *La Voix du Nord* nous apprend que le territoire du Calaisis se situe à la 23^e place sur 28 d'une étude réalisée sur le nombre de créations d'emplois prévues en 2016.

Assurément de quoi déboussole et surtout rendre amer, car en attendant ceux qui veulent travailler et sont privés de ce droit élémentaire, que font-ils ?

Peut-être pourraient-ils rappeler à madame Bouchart et à sa majorité que l'engagement avait été pris de faire reculer le chômage.

Coups de pub

LE RUSÉ
organise

**SAMEDI
28 MAI 2016**

PECHE A LA TRUITE
À l'étang de Courtebourne
17 € par pêcheur + 1 apéro offert

Possibilité de se restaurer sur place
ou d'amener son pique-nique
Mis à disposition d'un barbecue
(ramener son charbon de bois)
Buvette sur place

Pour les réservations
téléphonez
au 06.35.58.26.58 (Marceau)
ou
au 06 25 15 53 97 (Jean-Marie Bacquet)

LE RUSÉ
organise

DU 26 MARS 2017 AU 10 AVRIL 2017
UN CIRCUIT
A

CUBA

PRIX DU SEJOUR : 2 240 € TOUT COMPRIS
Prise en charge au départ de Calais
Possibilité de payer en plusieurs fois.

DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
téléphonez
au 06.35.58.26.58
ou
au 03.21.34.61.16